

241 docteurs juniors en médecine générale poursuivent leur formation au plus près des territoires dès le 2 novembre partout en Occitanie

241 premiers docteurs juniors en médecine générale rejoindront les cabinets, maisons de santé pluriprofessionnelles et centres de santé à travers la région Occitanie dès le 2 novembre prochain. Cette nouvelle étape de la formation des jeunes médecins vient renforcer la professionnalisation de leur cursus tout en donnant des perspectives pour développer l'offre de soins de proximité : c'est le pari de nos territoires.

À compter du 2 novembre 2026, la quatrième année du diplôme d'études spécialisées de médecine générale entre en application, avec l'arrivée des premiers étudiants sous le statut de docteur junior. En Occitanie, cette nouvelle étape de formation représente une opportunité concrète pour préparer l'installation future de médecins dans chaque territoire. Au total pour cette première promotion, 241 docteurs juniors seront déployés dans les 13 départements de notre région, avec une attention particulière portée aux territoires confrontés aux plus fortes difficultés d'accès aux soins. Plus de 40% d'entre eux seront situés dans des zones prioritaires.

Cette quatrième année vise à consolider les compétences cliniques des futurs médecins généralistes, au plus près des réalités de l'exercice quotidien. Les docteurs juniors effectueront leur formation en ambulatoire, auprès de praticiens agréés maîtres de stage des universités, dans le cadre d'une autonomie supervisée.

La présence des docteurs juniors va contribuer aux actions visant à mieux répondre aux besoins de la population, notamment dans les zones sous-dotées. Elle s'inscrit dans une logique de continuité : former davantage de médecins, les familiariser avec les besoins locaux et favoriser leur future installation au sein des territoires où les besoins sont les plus importants.

L'ARS salue la forte mobilisation de l'ensemble des partenaires qui ont porté cette dynamique : nos Universités de médecine et Centres Hospitaliers Universitaires, les professionnels de santé, les syndicats d'internes, les collectivités territoriales et l'assurance maladie. L'accueil de ces docteurs juniors dans des structures de soins de proximité, notamment celles organisées en exercice coordonné, constitue un véritable atout pour leur formation et pour l'ancrage territorial de l'offre médicale.

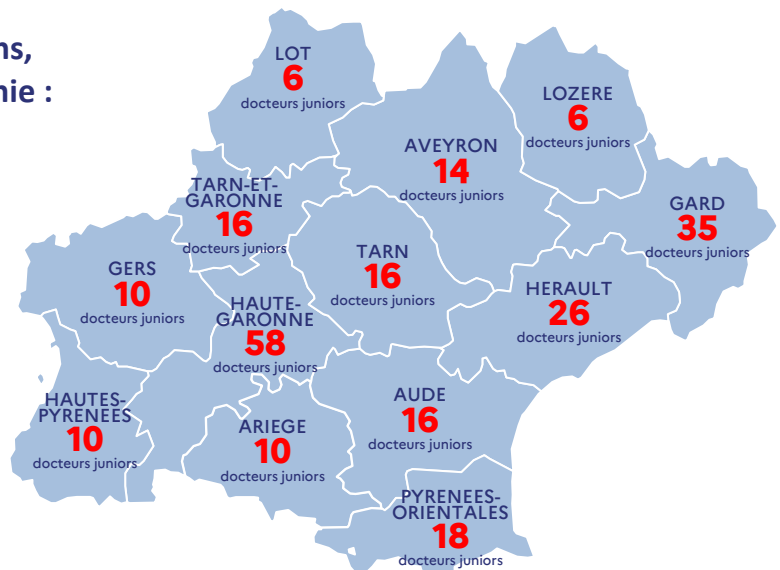
Le déploiement de cette première promotion est une étape importante, qui s'inscrit dans la durée et vient compléter les autres actions engagées pour renforcer la capacité des équipes de médecine générale à répondre aux besoins du territoire : consulter, suivre, prévenir et orienter les patients au plus près de leur lieu de vie.

.../...

Les **241** premiers docteurs juniors
sont déployés au plus près des besoins,
dans nos 13 départements en Occitanie :

Pour en savoir plus sur la répartition des docteurs juniors
dans chaque département :

<https://www.occitanie.ars.sante.fr/docteurs-juniors-une-formation-en-medecine-generale-au-plus-pres-de-nos-territoires>



EN PRATIQUE

Docteurs juniors : une formation ancrée dans le quotidien des consultations et de nos territoires

Durant cette phase de consolidation, chaque docteur junior va réaliser des consultations, assurer le suivi des patients et participer à l'activité de la structure qui l'accueille. Chacun bénéficiera d'un **accompagnement pédagogique continu** lui permettant de compléter progressivement son parcours vers l'exercice autonome. Concrètement, leur présence permettra notamment de :

- Prendre en charge des **patients en consultation**, pour des problèmes de santé courants, des symptômes nouveaux ou des besoins d'évaluation médicale, dans le cadre de leurs compétences et de leur autonomie supervisée.
- Contribuer à répondre aux **demandes de soins non programmés**, en participant à l'évaluation et à la prise en charge des patients qui ont besoin d'un avis médical sans pouvoir attendre une consultation de suivi habituelle.
- Assurer des consultations de suivi, notamment pour les **patients atteints de maladies chroniques**, les **personnes âgées** ou les **patients nécessitant une surveillance régulière**.
- Participer au **suivi des patients** du cabinet, en réalisant des réévaluations médicales, en adaptant la prise en charge dans le cadre de leurs compétences et en organisant, si nécessaire, des examens complémentaires ou une orientation vers un autre professionnel.
- Contribuer à la **continuité des soins**, en travaillant avec le médecin encadrant et les autres professionnels de santé pour faciliter le suivi des patients et limiter les ruptures dans leur parcours.
- Participer aux **actions de prévention, de dépistage et de vaccination**, ainsi qu'au repérage des situations nécessitant une attention médicale particulière.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Contacts presse ARS :

Vincent DROCHON

Sébastien PAGEAU

Anne CIANFARANI

04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77

vincent.drochon@ars.sante.fr

04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)

sebastien.pageau@ars.sante.fr

05 34 30 25 39 / 07 60 37 01 19 (Toulouse)

anne.cianfarani@ars.sante.fr